Droit familial

ECB2004-NDRN_

Domaine : **Sciences juridiques** Grade académique : **Bachelier en droit - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
4	**48 h**
PRÉREQUIS *Aucun*	CO-REQUIS *Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique de Namur	Sylvie Delwiche	Céline JOLAS	Céline JOLAS

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IE-Droit	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme, B2.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Droit en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

• Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité

• Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe

• Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion.

Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit

• Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique

• Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de sources

• Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue.

Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

• Situer son action dans le contexte des faits, des institutions socio-économiques et politiques et des publics concernés

• Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit

• Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion

• Développer un esprit de synthèse

S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.

• Assurer de façon autonome la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers relatifs à des problèmes juridiques et/ou de gestion

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

• Comprendre et expliquer les notions et principes liés à la filiation, au mariage et au divorce, à la cohabitation légale et de fait, aux libéralités et aux successions ;

• Comprendre et expliquer les droits aux relations personnelles et le droit des accueillants familiaux ;

• Maitriser la réglementation et le fonctionnement de modes de résolution des conflits en matière de droit familial, en ce compris les modes judiciaires et les modes extrajudiciaires ;

• Comprendre les spécificités de la matière lorsqu'un élément d'extranéité est présent ;

• Résoudre des cas pratiques en analysant la loi et autres sources utiles et en expliquant la solution à l'aide des différents concepts étudiés ;

• Analyser et expliquer des clauses contractuelles ;

• Comprendre et analyser une décision de jurisprudence en la matière.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'UE Droit familial (DR233, bloc 2B, Q2) vise à donner à l'étudiant en Droit les connaissances et compétences nécessaires pour appréhender les mécanismes juridiques qui régissent la vie familiale, notamment la filiation, les relations personnelles, les accueillants familiaux, le mariage, le divorce, la cohabitation de fait et légale, les libéralités et successions. De manière transversale, le règlement des conflits en matière familiale est étudié dans sa concrétisation devant les tribunaux et hors du champ judiciaire. Une réflexion est réalisée sur le contexte international pouvant intervenir dans la situation juridique d'une famille.

À travers 48 heures d'activité combinant cours magistral en présentiel, visioconférence synchrone et auto-apprentissage asynchrone de notions théoriques, l'étudiant apprend à mobiliser la loi, la jurisprudence et la doctrine pour résoudre des cas pratiques concrets. L'étudiant est également capable d'analyser et d'expliquer des clauses contractuelles.

L'UE contribue ainsi aux acquis d'apprentissage terminaux du bachelier en droit, en particulier à la mobilisation des savoirs et savoir-faire juridiques de base, à l'analyse systémique des situations rencontrées dans leur contexte socio-économique et à la capacité de communiquer des solutions argumentées. Une attention particulière est portée à la capacité de vulgariser les concepts juridiques en langage clair, afin de préparer l'étudiant à conseiller efficacement des publics internes et externes, y compris non-spécialistes.

CONTENU

Introduction

• Filiation

• Rappel

• Effets

• Droit aux relations personnelles

• Droit des accueillants familiaux

• Union

• Mariage i.Conditions ii.Effets

• Cohabitation légale i.Conditions

ii.Effets

• Cohabitation de fait i.Conditions

ii.Effets

• Séparation

• Divorce

• Divorce pour désunion irrémédiable

• Divorce par consentement mutuel

• Fin de la cohabitation légale

• Fin de la cohabitation de fait

• Droit patrimonial

• libéralités

• successions

• conflits familiaux

• tribunal de la famille

• modes alternatifs de règlement des litiges

• famille à l'internationale

Conclusion

SOURCES ET RÉFÉRENCES

DELNOY P. et MOREAU P., Les libéralités et les successions, Précis de droit civil, 7e ed., Bruxelles, Larcier, 2023. LELEU Y.-H., Droit patrimonial des couples, 3e ed., Bruxelles, Larcier, 2026.

LELEU Y.-H., Droit des personnes et des familles, 4e ed., Bruxelles, Larcier, 2020.

DANDOY N. (dir.), L'enfant et le conflit familial : quelle participation ?, Bruxelles, Larcier, 2025. DE FOY G. (dir.), La planification successorale en 200 questions réponses, Limal, Anthemis, 2025. Revue de planification patrimoniale belge et internationale.

Revue trimestrielle de droit familial. Forum de droit familial.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ADRN2004 — Droit familial	Documents déposés sur Moodle : supports de cours à compléter lors du cours magistral - dossier de jurisprudence et doctrine – casus Législation : code civil, code judiciaire et lois particulières

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ADRN2004 — Droit familial	48 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ADRN2004 — Droit familial	Cours en présentiel : exposés magistraux, analyses de documents, résolutions de casus Cours à distance asynchrone : auto-apprentissage de certaines notions théoriques

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet : cette unité d'enseignement ne compte qu'une seule activité d'apprentissage.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE Droit familial repose sur une seule activité d'apprentissage (Droit familial), elle-même évaluée intégralement (100 %) par un examen écrit portant sur la résolution de cas pratiques et sur des questions théoriques (questions ouvertes et/ou « vrai ou faux » à justifier), organisé à cours fermé.

En cas d'échec en première session (février-juin), l'étudiant repasse en seconde session (septembre) un examen écrit de même nature, à cours fermé également, et pondéré lui aussi à 100 % du total. La note obtenue à cette évaluation

constitue donc directement la note finale de l'UE, laquelle est affectée d'une pondération-jury de 80 points pour 4 crédits ECTS.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ADRN2004 — Droit familial	Février - Juin : Examen écrit - pondération 100 % Deuxième session (septembre) : Examen écrit - pondération 100 % *Juin : l'examen écrit portera sur la résolution de cas pratiques et comprendra des questions théoriques (questions ouvertes et/ou "vrai ou faux ?" à justifier). Examen écrit A COURS FERME. Septembre : l'examen écrit portera sur la résolution de cas pratiques et comprendra des questions théoriques (questions ouvertes et/ou "vrai ou faux ?" à justifier). Examen écrit A COURS FERME.*

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.